



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olioslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Siège social: Diamant Building • Boulevard A Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n° 201061902



F 108020

Rési code :

Antwerpen-Limburg

tél : 03 221 86 11

Oost & West -Vlaanderen

tél : 09 244 77 11

Brabant

tél : 02 674 57 11

Wallonie

tél : 081 432 611

10

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux :

Installation :

Propriétaire / gestionnaire :

Nom, Prénom :	Nom, Prénom : <u>Volant, Robert</u>	Adresse : <u>Quai S. Bernard 13A/??</u>
N° carte d'identité :	CP + Commune : <u>4000 LIEGE</u>	Tél. :
N°TVA : BE	Tél. :	Tél. :

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

<input type="radio"/> Art 270	<input type="radio"/> mise en usage	<input type="radio"/> modification	<input type="radio"/> extension	<input checked="" type="radio"/> Art 86	<input type="radio"/> Art 271bis	<input checked="" type="radio"/> Unité d'habitation
<input type="radio"/> mobile	<input type="radio"/> temporaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Art 87	<input type="radio"/> Art 278	<input checked="" type="radio"/> Unité de travail domestique
<input checked="" type="radio"/> Art 271	<input type="radio"/> périodique	<input checked="" type="radio"/> contrôle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Art 88	<input type="radio"/> Art	<input checked="" type="radio"/> Parties communes
<input type="radio"/> Art 276 : renforcement	<input type="radio"/> Art 276bis : vente d'une unité d'habitation		<input type="radio"/> Art	<input type="radio"/> Art	<input type="radio"/> Art	<input checked="" type="radio"/> Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur	EAN	<input type="radio"/> EAN non communiqué	<input type="radio"/> Compt. kWh non placé
	Compt. kWh n° :	Index jour :	Index nuit :
Données installation	Protection branchement (A) : <input type="radio"/> 020 <input type="radio"/> 025 <input type="radio"/> 032 <input type="radio"/> 040 <input type="radio"/> 050 <input type="radio"/> 063 <input type="radio"/> 080 <input type="radio"/> 100 <input checked="" type="radio"/> 24		<input type="radio"/> Compt. kWh exclusif nuit :
	Conçue pour U _N : <input type="radio"/> 230 V <input type="radio"/> 3x230 V <input checked="" type="radio"/> 3N400 V		Type de prise de terre : <input type="radio"/> boucle de terre <input type="radio"/> barres / piquets
	Câble d'alimentation tableau principal : <u>4</u> X <u>4</u> mm ² - Type :		<input checked="" type="radio"/> EXIST
Description installation	Dispositif diff. gén. : <u>40</u> A / <u>300</u> mA		Nombre de tableaux : <u>1</u>
	Nombre de circuits terminaux : <u>5</u>		
<input type="radio"/> Voir annexe(s)	<u>Studio 7ème</u>		

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

<input checked="" type="radio"/> Contacts dir.	<input checked="" type="radio"/> Contacts indir.	<input checked="" type="radio"/> Montage	<input type="radio"/> Appareils	<input checked="" type="radio"/> Matériel	<input checked="" type="radio"/> >/section	<input checked="" type="radio"/> Schémas	<input type="radio"/> Contrôle bcl de défaut
<input type="radio"/> Résistance de dispersion de la prise de terre :		<input type="radio"/> Isolement général :		<input type="radio"/> Continuité de terre		<input type="radio"/> Test dispositif diff.	

Le dispositif différentiel général : était plombé a été plombé n'a pas été plombé ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation	<input checked="" type="radio"/> Néant
Infractions Installation existante	<input checked="" type="radio"/> Néant
Remarques	<input checked="" type="radio"/> Néant

Visa GRD ou mandataire :

Conclusion(s) :

- La nouvelle installation est conforme n'est pas conforme au RGIE.
- L'installation existante est conforme n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant

07/06/2010 (*)

par le même organisme de contrôle.

Agent visiteur :

Nom : HALET Agent n° : 2001 Date : 07/06/2010

Pour le Directeur Général : Signature

Annexe(s) : Schéma(s) de position : 1 Schéma(s) unifilaire(s) : 1

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
 Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
 Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

N° : P020611902/Gem

PRENUMBERED ORDER

Gembloux Sales Office
Parc Scientifique Créduys - Rue
Phocas Lejeune 11
6032 Gembloux
+32(0)81 432 611



N° : S.O.

Numéro d'entreprise : BE 0402 726.875

- Intervention personnelle
- Demande du bureau
- 1er contrôle
- 2e contrôle et suivant

Titulaire : 00002061 ALAIN HALET
Dispatcher : PRZEZDZIEK

Client N° Contrat : Lieu(x) de visite :
Colbati
Rue Emile Vandervelde 285
Belaise
Quai St Leonard 13A
4000 CIEGE

Tél.: Fax : Tél.: Fax :

Numéro d'entreprise : Contact :

Réf.CII.:	Langue Rapport	Nbr	CII.
			L.V.
			Ag.

Objet de l'inspection

PRG	Opération	Quantité

Type de mémo :

Communication de l'agent pour le bureau :

- Plainte client
- Marketing
- Renseignements généraux
- Données de sécurité
- Corbelle
- Facturation
- Offres/contrats
- Achat/stock/outillage
- Rappex
- Dispatching

Prestations et frais complets : Oui Non / Rapport complet : Oui Non

Agent	Date	S/N	V/J	GTТА	VT	RT	TT	SPT	GTR

Agent	Date	Km		Frais		Remarque
		Code	Quantité	Code	Montant	

Agent : *Joddy*
 Signature agent : *Joddy*
 Reçu : chèque
 espèces
 facture
 Paiement bureau

N° facture : P020611902
 Montant hors TVA :
 TVA (%) :
 Montant total : 9905€



VINÇOTTE asbl
 Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
 Siège social: Jan Oliegasterlaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
 TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent
 Jan Oliegasterlaan 35, 1800 Vilvoorde
 Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
 Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

Tel: +32 9 244 77 11
 Tel: +32 2 874 57 11
 Tel: +32 3 221 86 11
 Tel: +32 81 432 611

gent@vincotte.be
 brussels@vincotte.be
 antwerpen@vincotte.be
 gembloux@vincotte.be

Contact : *JL Dequenne*
 Votre référence :
 Membre n° :
 Rapport n° : *30486680*
 Reçu n° :
 Lieu de visite : *Quai St Leonard, 13A*
4000 CIEGE
 Date de visite : *26.09.2016*
 Inspecteur : *Ferri Jérôme*

Monsieur Valenti
Rue E. Vandervelde, 285
4050 Belaise
 A l'attention de :

RAPPORT DU CONTROLE D'UNE INSTALLATION DE GAZ

Emplacement: Division: *Appartement* Bâtiment: *7eme Studio*
 CARACTERISTIQUES: Type de gaz: Gaz naturel Butane Propane
 - Compteur: N°: *14725265* Index: *933* Classe: G *4* Pression de service: *20* bars
 - Installation : Résidentielle Industrielle Neuve Extension Existante
 - Appareils d'utilisation présents: Néant *1 chauffe eau vaillant type BMBs Pmi P 2k*
1 convecteur Flaming type SM Im: 5 kw
1 taque de cuisson 4 feux FA:SC
 - Canalisations: *acier fileté 1" 3/4"*
 Estimation du volume de l'installation: *220l*

BASE DE L'EXAMEN :
 NBN D 51-003 NBN D 51-004 A.R. du 28/03/2014, art. 23 § 2 Code de bonne pratique
 NBN D 51-006 - et le(s) détail(s) suivant(s).

DETAIL DU CONTROLE :
 Contrôle d'étanchéité à la pression de *150/20* mbars; Epreuve de résistance à la pression de bars;
 sur toute l'installation sur les parties accessibles
 avec manomètre avec tube U avec débitmètre à flotteur avec compteur gaz avec détecteur de gaz avec produit moussant
 en aval du compteur ou 1° détendeur y compris les appareils d'utilisation (si présents)
 Localisation de(s) fuite(s) sur toute l'installation sur les parties accessibles
 avec détecteur de gaz avec produit moussant
 Contrôle de conformité de l'installation, dans son état d'achèvement actuel et pour autant que l'examen visuel soit possible.
 Plan de l'installation pas présent présent. Checklist: *35060270*
 Raccordement pour l'appareil de mesure pas présent présent.

OBSERVATIONS : Néant.

 Hors cadre du contrôle nous vous signalons que :

CONCLUSION :
 Le contrôle d'étanchéité a donné satisfaction n'a PAS donné satisfaction
 sur les parties accessibles sur toute l'installation sur l'extension.
 L'épreuve de résistance a donné satisfaction n'a PAS donné satisfaction.
 L'installation est conforme n'est PAS conforme aux documents de base de notre examen.
 Veuillez donner suite aux observations ci-dessus , et nous convoquer pour contrôle complémentaire.

VINÇOTTE asbl
 Jérôme Ferri
 3377
 Pour le Directeur général

Date : *26/09/16* Annexe(s) : *1*



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Olievslagerlaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA BE 0402.726.875 • RFM Bruxelles • BNP Paribas Fortis BE 25 2100 4144 1482 • BIC GEBABEBB

- Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent
- Jan Olievslagerlaan 35, 1800 Vilvoorde
- Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
- Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

Tel +32 9 244 77 11
Tel: +32 2 674 57 11
Tel +32 3 221 86 11
Tel: +32 81 432 611

gent@vincotte.be
brussels@vincotte.be
antwerpen@vincotte.be
gembloux@vincotte.be

26/9

Contact : JL Dequesme
 Votre référence :
 Membre n° :
 Rapport n° : 30486680
 Reçu n° :
 Lieu de visite : Quai St Léonard, 13A
4000 Liège
 Date de visite : 26-09-2016
 Inspecteur : FERRÉ Jérôme

Monsieur Valenti
Ave. E. Vanderelde, 285
4650 Bellefleur
 A l'attention de :

RAPPORT DU CONTROLE D'UNE INSTALLATION DE GAZ

Emplacement: Division: Appartement Bâtiment: 7eme Studio

CARACTERISTIQUES: Type de gaz: Gaz naturel Butane Propane

- Compteur: N°: 14725265 Index: 938 Classe: G 4 Pression de service: 20m bars

- Installation: Résidentielle Industrielle Neuve Extension Existante

- Appareils d'utilisation présents: Néant 1 chauffe eau Vaillant type BMBs Pm: 19, 2KW

1 convecteur Flamdis type CM Pm: 5KW

1 taque de cuisson 4 feux Frac

- Canalisations: acier fileté 1" 3/4"

Estimation du volume de l'installation: < 20l

BASE DE L'EXAMEN :

NBN D 51-003 NBN D 51-004 A.R. du 28/03/2014, art. 23 § 2 Code de bonne pratique

NBN D 51-006 - et le(s) détail(s) suivant(s).

DETAIL DU CONTROLE :

Contrôle d'étanchéité à la pression de 120/20 mbars; Epreuve de résistance à la pression de bars;

sur toute l'installation sur les parties accessibles

avec manomètre avec tube U avec débitmètre à flotteur avec compteur gaz avec détecteur de gaz avec produit moussant

en aval du compteur ou 1° détendeur y compris les appareils d'utilisation (si présents)

Localisation de(s) fuite(s) sur toute l'installation sur les parties accessibles

avec détecteur de gaz avec produit moussant

Contrôle de conformité de l'installation, dans son état d'achèvement actuel et pour autant que l'examen visuel soit possible.

Plan de l'installation pas présent présent.

Checklist: 35060270

Raccordement pour l'appareil de mesure pas présent présent.

OBSERVATIONS : Néant.

Hors cadre du contrôle nous vous signalons que :

CONCLUSION :

Le contrôle d'étanchéité a donné satisfaction n'a PAS donné satisfaction

sur les parties accessibles sur toute l'installation sur l'extension.

L'épreuve de résistance a donné satisfaction n'a PAS donné satisfaction.

L'installation est conforme n'est PAS conforme aux documents de base de notre examen.

Veuillez donner suite aux observations ci-dessus , et nous convoquer pour contrôle complémentaire.



VINÇOTTE asbl
Jérôme Ferré
3877

Pour la Directeur général

Date : 26/09/16

Annexe(s) : 1

(4.1.1/4.1.1)

de la p
llations G
ations Gaz

20611902/Gem



PRENUMBERED ORDER

Gembloux Sales Office
Parc Scientifique Créalys - Rue
Phocas Lejeune 11
5032 Gembloux
+32(0)81 432 611



N° : S.O.

Numéro d'entreprise : BE 0402.726.875

<input checked="" type="checkbox"/>	Intervention personnelle
<input type="checkbox"/>	Demande du bureau
<input type="checkbox"/>	1er contrôle
<input type="checkbox"/>	2e contrôle et suivant

Titulaire : 00002061 ALAIN HALET

Dispatcher : PRZEZDZIEK

Client N°	Contrat :	Lieu(x) de visite :
Volenti Rue Emile Vanderveldt 285 Bellevue		Quai 5 ^e Leonard 13A/72 4000 CIEGE
Tél.:	Fax :	Tél.:
Numéro d'entreprise :		Fax :
Contact :		Contact :

Réf.Cli.:	Langue Rapport	Nbr	Cli.
		L.V.
			Ag.

Objet de l'inspection

PRG	Opération	Quantité

Type de mémo :

Communication de l'agent pour le bureau :

- Plainte client
- Marketing
- Renseignements généraux
- Données de sécurité
- Corbeille
- Facturation
- Offres/contrats
- Achat/stock/outillage
- Rappex
- Dispatching

Prestations et frais complets : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> / Rapport complet : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>									
Agent	Date	S/N	V/J	GTTA	VT	RT	TT	SPT	GTRR
Agent	Date	Km		Frais		Remarque			
		Code	Quantité	Code	Montant				

Agent : Soobit
Signature agent : Ar 2006.1

N° facture : P020611902

Reçu :
 chèque
 espèces
 facture
 Paiement bureau

Montant hors TVA : _____
 TVA (%) : _____
 Montant total : 99.05€

msda00001_01



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n°: P02061902



F 108020

Rési code :

- Antwerpen-Limburg tél : 03 221 86 11
- Oost & West -Vlaanderen tél : 09 244 77 11
- Brabant tél : 02 674 57 11
- Wallonie tél : 081 432 611

10

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux : Installation: Propriétaire / gestionnaire :

Nom, Prénom : Nom, Prénom : Volant, Roberto
 Adresse : Quai S. Leonard 13A172
 N° carte d'identité : CP + Commune : 9000 LIEGE
 N°TVA: BE Tél. :

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

<input type="radio"/> Art 270	<input type="radio"/> mise en usage	<input type="radio"/> modification	<input type="radio"/> extension	<input checked="" type="radio"/> Art 86	<input type="radio"/> Art 271bis	<input checked="" type="radio"/> Unité d'habitation
	<input type="radio"/> mobile	<input type="radio"/> temporaire		<input type="radio"/> Art 87	<input type="radio"/> Art 278	<input checked="" type="radio"/> Unité de travail domestique
<input checked="" type="radio"/> Art 271	<input type="radio"/> périodique	<input checked="" type="radio"/> contrôle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Art 88	<input type="radio"/> Art	<input checked="" type="radio"/> Parties communes
<input type="radio"/> Art 276 : renforcement	<input type="radio"/> Art 276bis : vente d'une unité d'habitation			<input type="radio"/> Art	<input type="radio"/> Art	<input type="radio"/> Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur : EAN EAN non communiqué Compt. kWh non placé
 Compt. kWh n° : Index jour : nuit : Compt. kWh exclusif nuit :
 Protection branchement (A) : 20 25 32 40 50 63 80 100 24 n° : Index nuit :

Données installation : Conçue pour U_N : 230 V 3x230 V 3N400 V Type de prise de terre :
 Courant nominal maximum (A) : 20 25 32 40 50 63 80 100 boucle de terre barres / piquets
 Câble d'alimentation tableau principal : 4 X 4 mm² - Type : EXIST

Description installation : Dispositif diff. gén. : 40 A / 500 mA Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 5
 Voir annexe(s) Studio 7ème

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

Contacts dir. Contacts indir. Montage Appareils Matériel I>/section Schémas Contrôle bcl de défaut

Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω Isolement général : MΩ Continuité de terre Test dispositif diff.

Le dispositif différentiel général : était plombé a été plombé n'a pas été plombé ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation
<input checked="" type="radio"/> Néant	
Infractions Installation existante
<input checked="" type="radio"/> Néant	
Remarques
<input checked="" type="radio"/> Néant	

Visa GRD ou mandataire :

Conclusion(s) :

- La nouvelle installation est conforme ~~n'est pas conforme~~ au RGIE.
- L'installation existante est conforme ~~n'est pas conforme~~ au RGIE.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant

07/06/2010 (*)

par le même organisme de contrôle.

Agent visiteur :

Nom : HALET Agent n° : 2061 Date : 07/06/2010

Pour le Directeur Général : Signature

Annexe(s) : Schéma(s) de position : 1 Schéma(s) unifilaire(s) : 1

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
- Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.
- (*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.